

Chiffrer son projet de création, de reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne

Formation Certifiante - Fiche RS N°RS7135

OBJECTIFS

Être capable de réaliser un chiffrage dans le cadre de son projet de création, de reprise ou de développement d'activité en agriculture paysanne, en s'appropriant l'ensemble des éléments d'un prévisionnel, en comprenant les statuts ainsi que leurs conséquences sur le système et en analysant la faisabilité du projet.

PRÉ-REQUIS

Avoir un projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne.

CONTENU

Travail sur son projet tout au long des 5 jours de formation .

Jour 1 : Présentation des outils de construction du projet:

Objectif : Être capable de comprendre et d'appréhender les différents outils de chiffrage d'un projet

- Tour de table et recueil des besoins des stagiaires
- Présentation des objectifs de la formation et de la spécificité de la certification
- Présentation des outils : le calendrier de production, de projet, calendrier de trésorerie, compte de résultat et plan de financement.
- Travail sur le calendrier du projet: dates-clés, évolutions, échéances
- Heures de travail et calendrier de production : explicitation des enjeux et calcul des heures disponibles. Mise en cohérence des outils
- Les moyens de production mobilisables pour le projet : foncier, capital et main d'œuvre.
- Calcul du chiffre d'affaires

Jour 2 : Conciliation entre projet professionnel et vie personnelle

Objectif : Être capable d'articuler son projet professionnel au regard de sa situation personnelle

- Les besoins privés : calcul des besoins, notion de prélèvement privé, lien avec le compte de résultat
- Le temps de travail : calendrier de travail, répartition des tâches, volume horaire personnel, volume horaire professionnel
- Lien entre calendrier de production, besoins privés et temps de travail
- Le compte de résultat : produits et charges, les charges mixtes, les indicateurs économiques
- La TVA : taux, modes de calculs, réglementation, démarches administratives
- Réaliser un compte de résultat

J3: Le compte de résultat et le plan de financement

Objectif : Être capable de construire son outil de production

- Quizz de remobilisation des acquis des J1 et J2
- Evolution du compte de résultat et capacité d'autofinancement
- Liste des investissements nécessaires à l'activité envisagée et planification des besoins
- Ressources : les aides à l'installation, les emprunts bancaires, le financement participatif...
- Le plan de financement : besoins, ressources, trésorerie
- Réflexion sur les ressources envisageables
- Réalisation du plan de financement

J4: Gérer une entreprise au quotidien et analyser son projet

Objectif : Être capable de gérer sa trésorerie au quotidien

- Quizz de remobilisation des acquis du J3

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

ADEAR Gard

DURÉE : 5 jour(s)

DATE LIMITE : 02/09/2025

MODALITÉS D'ACCÈS

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

TARIFS

Non adhérent **1330 €**

VIVEA **Gratuit**

Tarif de la formation: 1 330 euros (tarifs alignés sur barèmes 2025 de VIVEA). Formation prise en charge par VIVEA selon éligibilité et montant du plafond restant. Éligible France Travail, CPF. Non éligible, nous contacter. Adhésion à l'ADDEARG: 50 €

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Responsable de stage: Florette Rengard

addearg.formation@gmail.com

ADDEARG

6 bis rue des Gardons

30350 Maruéjols-lès-Gardon

Tel. 04 66 25 20 19

N° d'organisme de formation :

91300275330

OF ARDEAR

MENTIONS

Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite par mail.

SATISFACTION : 100

NOTE : Ordinateur personnel à ramener pendant toute la durée de la formation, mis à jour et avec les logiciels Excel et Libre Office. Repas du midi tiré du sac! Bulletin V1 du 15/07/25

- Plan de trésorerie et les différents postes
- Première analyse: répartition des dépenses et recettes sur l'année
- Identification des liens entre trésorerie et production, commercialisation, achats, situation bancaire
- Remise en synergie des différents outils, compléments
- Analyse des différents outils réalisés durant la formation.
- Jeu de rôle: présenter son projet à différents acteurs

J5 -

Présentation de son projet devant des paysan.nes expérimenté.e.s
Interaction avec les autres stagiaires et paysan.nes. ressource
Poursuite et finalisation du travail sur les différents onglets
Bilan oral et écrit de la formation (satisfaction/acquis).
Clôture de la formation.

L'évaluation se fait sur la base du rendu d'un document de chiffrage du projet professionnel du candidat dans un délai d'un mois maximum après la formation, au moyen d'outils fournis par l'organisme (trame de présentation du projet et tableur informatique). Il doit comporter un descriptif du projet (dont un plan de production), un plan de financement et un compte de résultat prévisionnel sur 4 ans ainsi qu' un prévisionnel de trésorerie au moins sur 1 an.
La certification est obtenue si le candidat valide l'ensemble des compétences du référentiel.

En fin de formation, une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire.
Pour les personnes ayant validé l'épreuve, un parchemin leur sera délivré.

Cette certification est enregistrée auprès de France Compétences au Répertoire Spécifique sous le numéro RS7135 depuis le 30 avril 2025 (anciennement RS5944).
Les organismes co-certificateurs sont l'ARDEAR AURA, l'ARDEAR Occitanie, l'ARDEAR PACA et la FADEAR. Cette certification n'ouvre pas d'équivalence ou de passerelle avec d'autres formations. Débouchés: création de son activité ou d'un nouvel atelier.

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exposé théorique oral par la formatrice
Travaux de groupe
Temps individuels de prise en main du tableur et de remplissage des onglets
Présentation individuelle devant pré-jury paysan

MOYENS MATÉRIELS

Rétroprojecteur
Travail sur paperboard, avec feutres et post-it
Travaux sur ordinateur personnel

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

L'évaluation se fait sur la base du rendu d'un document de chiffrage du projet professionnel du candidat dans un délai d'un mois maximum après la formation, au moyen d'outils fournis par l'organisme (trame de présentation du projet et tableur informatique). Il doit comporter un descriptif du projet (dont un plan de production), un plan de financement et un compte de résultat prévisionnel sur 4 ans ainsi qu' un prévisionnel de trésorerie au moins sur 1 an.
La certification est obtenue si le candidat valide l'ensemble des compétences du référentiel.

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
28/10/2025	ADDEARG 6 bis rue des Gardons 30350 Gard	Catherine Etienne, accompagnatrice à l'installation agricole, formatrice en chiffrage au sein de l'ADDEARG

13/11/2025	ADDEARG 6 bis rue des Gardons 30350 Gard	- Catherine Etienne, accompagnatrice à l'installation agricole, formatrice en chiffrage au sein de l'ADDEARG - Paysannes et paysans du réseau - Accompagnatrices addearg et autres structures
02/10/2025	ADDEARG 6 bis rue des Gardons 30350 Gard	Catherine Etienne, accompagnatrice à l'installation agricole, formatrice en chiffrage au sein de l'ADDEARG
09/10/2025	ADDEARG 6 bis rue des Gardons 30350 Gard	Catherine Etienne, accompagnatrice à l'installation agricole, formatrice en chiffrage au sein de l'ADDEARG
23/10/2025	ADDEARG 6 bis rue des Gardons 30350 Gard	Catherine Etienne, accompagnatrice à l'installation agricole, formatrice en chiffrage au sein de l'ADDEARG

THÈMES

Réfléchir à ses pratiques

S'installer en AP

Création d'activité / diversification

FINANCEURS

VIVEA

OCAPIAT

CPF

France Travail

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))